

Mercredi 26 août 2020

## **Conseil d'administration du 25/08/2020**

Le conseil d'administration de l'OPT-NC, présidé par Yoann Lecourieux, s'est réuni le mardi 25 août à la direction générale. Parmi les délibérations approuvées et les notes présentées, on retiendra les informations relatives à la stratégie de déploiement du très haut débit mobile et fixe ainsi que l'évolution des offres de l'Internet fixe en Nouvelle-Calédonie.

### **Stratégie des télécommunications mobiles (page 2)**

Approbation de l'arrêt définitif des sites 2G à compter du 1er janvier 2023 (page 5)

Attribution du marché relatif à l'évolution des plateformes des réseaux mobiles (page 6)

### **Stratégie des télécommunications fixes (page 8)**

Attribution du marché relatif à l'évolution du réseau actif multiservice (page 9)

### **Evolution de l'Internet fixe en Calédonie (page 12)**

Evolution de l'offre de capacité « trafic réseau fédérateur » (TRF) (page 12)

Proposition d'une offre d'interconnexion pour un opérateur tiers (page 15)

**La stratégie de l'OPT-NC en matière de télécommunications se décline autour d'une ambition : « proposer des services et une couverture à l'ensemble des Calédoniens sur toutes les zones de vie et d'activité ».**

L'OPT-NC contribue ainsi à l'égalité des chances, à l'attractivité du territoire et aux gains de compétitivité de l'économie calédonienne.

Pour répondre à cette ambition, l'OPT-NC déploie depuis 2014 le très haut débit mobile, appuyé sur la technologie de la 4G et depuis 2015 le très haut débit fixe en proposant la fibre optique pour tous. L'office étend également la couverture mobile, téléphonie et Internet avec la résorption des zones blanches.

Enfin, il s'attache à la sécurisation des réseaux de transport domestique par la mise en place de boucles terrestres en fibre optique et à l'international par la construction d'un second câble sous-marin.

## Stratégie des télécommunications mobiles

### Note d'information n°44/2020

---

Le très haut débit (THD) mobile a comme ambition de proposer un service Internet Mobile et une couverture mobile à l'ensemble des Calédoniens sur toutes les zones d'activités ainsi que d'augmenter le nombre de sites mobiles, de renforcer le réseau 3G et de généraliser le déploiement du réseau 4G.

Le THD mobile permet à la Nouvelle-Calédonie d'être au niveau des pays les mieux connectés de la zone et d'accompagner le développement de l'économie numérique locale.

**Dans cette optique, plusieurs objectifs sont mis en œuvre sur la période 2019-2023 : étendre et densifier la couverture mobile ; généraliser la 4G et la 4G+ ; introduire de la voix sur la 4G ; déployer de nouveaux services tels que l'IoT (Internet des objets), le RTTH (Radio To The Home) ou encore la 5G, tout en assurant l'évolution des réseaux.**

### **ETENDRE ET DENSIFIER LA COUVERTURE MOBILE**

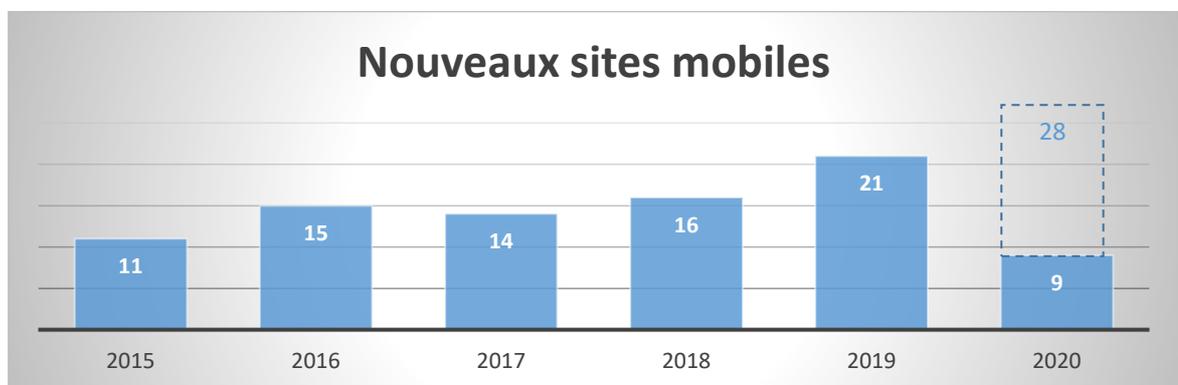
Le programme d'extension et de densification a pour objectif de réduire les zones blanches, qu'ils s'agissent de bassins de populations, d'axes routiers ou encore de zones d'activités économiques, touristiques ou minières.

Entre 2015 et 2018, 56 nouveaux sites mobiles ont ainsi été déployés.

**Dans le cadre des objectifs 2019-2023, il est planifié la création de 145 nouveaux sites sur 5 ans :**

- 95 sites seront déployés dans les zones rurales en concertation avec les collectivités (identification, priorisation des 160 demandes en cours) pour poursuivre l'aménagement du territoire ;
- 50 sites viendront compléter la couverture du Grand Nouméa où certaines zones mal couvertes ou à fort trafic sont à densifier.

**Depuis le 1er janvier 2019, 27 nouveaux sites ont été créés dont 9 en 2020 permettant une couverture mobile de 98% de la population.** Les équipes de l'OPT-NC réalisent en moyenne entre 20 et 30 sites par an.



Les délais de réalisation d'un site dépendent principalement de l'acquisition du foncier, de la complexité de raccordement au réseau de transport de télécommunication et de l'alimentation en énergie du site. Il varie entre 6 mois à deux ans.

Le coût moyen de réalisation d'un site est de 30 M.F CFP, décomposé en 15M.F CFP pour les équipements de radio et 15 M F.CFP pour les infrastructures.

### **GENERALISER LA 4G ET LA 4G+**

**La généralisation de la 4G sur l'ensemble des sites mobiles, avec 100 nouveaux sites 4G et 50 nouveaux sites 4G+ sur 2 ans,** permettra de répondre à l'augmentation des usages de l'Internet Mobile. Ses performances et son rapport prix/capacité sont bien supérieures aux autres technologies disponibles (2G/3G).

Entre 2015 et 2018, 238 sites ont été équipés en 4G.

Entre 2019 et aujourd'hui, 51 sites ont été équipés en 4G et 4G+.

**A ce jour, sur les 407 sites mobiles, 74% sont équipés en 4G ou 4G/4G+, soit 302 sites.**

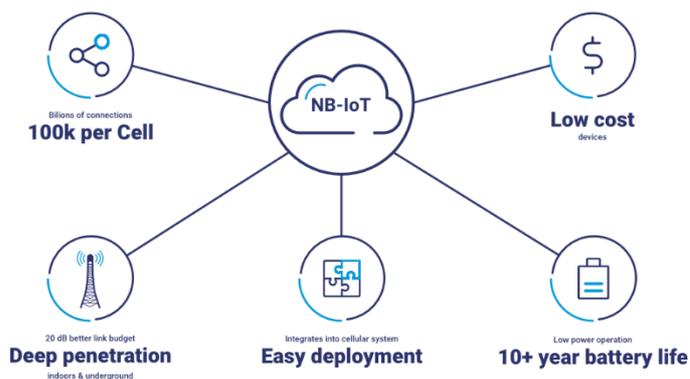
## INTRODUIRE DE LA VOIX SUR LA 4G (VOLTE – VOICE OVER LTE)

Le transport de la voix sur la 4G (LTE, Long Term Evolution) est également une innovation attendue. Il s'agit de pouvoir utiliser le réseau 4G/4G+, dédié actuellement à la donnée pour les appels téléphoniques. Cette utilisation permettra une qualité accrue, le maintien d'un débit data de qualité pendant l'appel voix et l'émergence de nouveaux services avec le tout IP. C'est de plus un prérequis au déploiement de la 5G.

Il est à noter que s'agissant d'un service voix s'appuyant sur le Protocole Internet (voix sur IP), les communications ne seront pas soumises à la TPCT (taxe provinciale sur les communications téléphoniques).



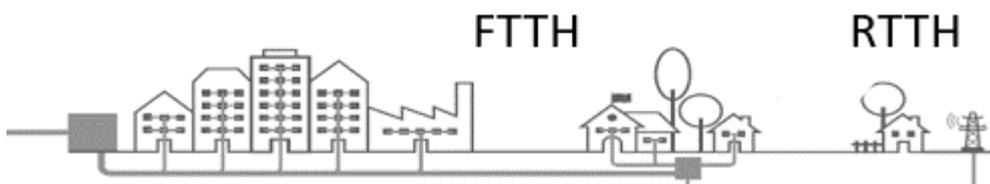
## DEVELOPPER L'INTERNET DES OBJETS (IoT)



Également prévu, le déploiement de nouveaux services IoT (internet des objets) avec notamment la mise en œuvre d'un réseau de 50 antennes LoRa et, en complément, le lancement à partir de 2020 d'une expérimentation du NB-IoT (NarrowBand IoT) se basant sur la 4G et développé par le 3GPP (3rd Generation Partnership Project), organisme responsable de la standardisation des réseaux cellulaires.

## DÉPLOYER LE RTTH – RADIO TO THE HOME

Le RTTH pour « Radio To The Home » sera déployé dans les zones non denses disposant d'un niveau d'infrastructures filaires faibles ou absentes en alternative au déploiement de la fibre.



Pour les sites concernés, le choix entre le déploiement de la fibre ou le RTTH sera guidé par une étude économique.

**Cette technologie sans fil permettra de fournir un service de très haut débit pour les zones isolées à des coûts et surtout des délais compétitifs.**

Le service Internet proposé dans le cadre de la technologie RTTH sera déployé dans les mêmes conditions que le FTTH (fixe), en y associant les FAI.

## **PREPARER L'ARRIVEE DE LA 5G, FUTURE GENERATION DE TELEPHONIE MOBILE**

**Chaque génération de norme réseau a apporté des capacités et des avantages uniques pour les consommateurs et les entreprises. La 5G est annoncée comme probablement le plus grand bond en avant en termes de changement dans la technologie mobile.**

Avec l'arrivée de la 5G, la connectivité mobile dépassera l'usage sur mobile en s'intégrant à de nombreuses infrastructures, ayant très certainement un impact majeur sur notre économie, transformant les secteurs de l'énergie, de santé, des transports et de la vente au détail.

**Une expérimentation technique de la 5G sera menée fin 2021 en vue d'un déploiement possible commercial à partir de 2023.**

**Cette technologie permettra des débits jusqu'à 10 fois supérieurs à ceux de la 4G, soit équivalent au débit actuel sur fibre optique et la latence, soit un temps de réponse divisé par 10, ouvre des perspectives venant bouleverser les usages notamment professionnels.**

En termes d'infrastructures, le déploiement de la 5G se fera en densifiant l'infrastructure actuelle mais s'articulera aussi autour d'antennes intelligentes.

Le déploiement de technologies nouvelles demande de répondre aux interrogations de la population et l'OPT-NC s'intégrera complètement dans cette démarche de veille, de dialogue et de diffusion de l'information en s'appuyant en particulier sur l'ANFR (agence nationale des fréquences), garante du respect des valeurs limites d'exposition du public et de la diffusion de l'information, tout en étant à l'écoute d'associations comme EPLP qui a fait savoir son intention de solliciter un moratoire sur le déploiement de la 5G en Nouvelle-Calédonie.

## **ARRET PROGRESSIF DE LA 2G**

Le réseau mobile OPT-NC exploite à ce jour 3 technologies principales : la 2G et la 3G (pour le trafic voix et l'Internet Mobile) et la 4G (pour l'Internet Mobile). Cette répartition est amenée à évoluer, notamment avec l'arrivée de la VoLTE (voix sur 4G).

L'arrêt de la 2G devient une obligation pour la plupart des opérateurs. Le maintien de plusieurs technologies est coûteux en ressources radioélectriques, humaines et financières et les équipementiers délaissent cette technologie (fin de support et garantie).

**L'OPT-NC a cessé le déploiement de nouveaux sites 2G depuis 2019 et arrêtera cette technologie en 2023.**

**Cet arrêt est prévu de manière progressive** pour garantir une couverture au moins équivalente, s'assurer du maintien de la qualité de service et étudier les services liés exclusivement à la 2G.

**Selon un audit réalisé en 2019 :**

- 20% des Calédoniens disposent encore de téléphones mobiles uniquement compatibles en 2G. Ce sont plus de 40 000 terminaux qui vont nécessiter un remplacement en cas d'un arrêt complet de la 2G.
- Le trafic voix mobile est acheminé à 70% par le réseau 3G et 30% par le réseau 2G,
- le trafic de l'Internet Mobile est acheminé à hauteur de 1% par le réseau 2G (47% la 3G et 52% la 4G).

Ainsi, l'arrêt de la 2G imposera à l'office une optimisation de l'utilisation des fréquences mobiles pour assurer une couverture au moins équivalente à celle offerte aujourd'hui. Ainsi, il est envisagé par la direction télécoms de réallouer la fréquence utilisée par la 2G à la 3G pour permettre une continuité de service et le maintien de la couverture minimum.

En outre, l'arrêt de la 2G sera progressif et seront déconnectés en priorité les sites avec peu de trafic généré et de connexions.

En parallèle, l'OPT-NC poursuit l'extension de la couverture 3G/4G pour assurer une couverture optimale du territoire et travaille à de nouvelles offres promotionnelles avec téléphone mobile 3G/4G inclus et à l'évolution d'autres comme l'évolution des offres Internet Mobile à la Demande pour transférer leur trafic 3G vers la 4G et ainsi libérer de la capacité sur le réseau 3G.

**L'ARRÊT DEFINITIF DES SITES 2G A FAIT L'OBJET D'UNE DELIBERATION (N°56/2020)  
VOTEE EN SEANCE POUR UNE MISE EN APPLICATION A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023.**

**EVOLUTION DES RESEAUX**

Comme pour tout produit de haute technologie, l'évolution permanente des réseaux est une nécessité pour notamment :

- disposer des dernières corrections d'anomalies ;
- assurer le meilleur niveau de support, les équipementiers n'assurant plus de formation ou de maintien en compétence de personnel sur les versions et équipements obsolètes ;
- permettre l'implémentation de nouvelles offres et de nouvelles capacités sur le réseau.

**L'EVOLUTION DES PLATEFORMES DES RESEAUX MOBILES A FAIT L'OBJET D'UN MARCHÉ DONT L'ATTRIBUTION A ETE VOTEE EN SEANCE (N°52/2020).**

Le réseau mobile de l'OPT-NC est basé sur les technologies radios 2G, 3G et 4G avec plus de 400 sites déployés sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie.

**Pour suivre l'évolution des technologies et des usages sur les réseaux mobiles**, tels que la 4G+, la VoLTE (voix sur la 4G), l'IoT (Internet des objets), l'eSIM (carte SIM dématérialisée) et le futur déploiement de la 5G, **l'OPT-NC doit faire évoluer son cœur de réseau mobile**.

A ces fins, l'OPT-NC avait lancé un appel d'offre ouvert en mars 2020.

**L'objet du marché est la fourniture et la mise en production d'une solution de base de données commune** qui permettra le remplacement des plateformes actuelles : HLR (2G/3G), HSS (4G/IMS), EIR et la fonction d'authentification (AuC) du réseau mobile.

Avec l'introduction de la virtualisation, l'architecture devient plus évolutive et sécurisée. La solution demandée par l'OPT-NC doit être sécurisée (base de données commune géo-redondée) et doit intégrer l'ensemble des services HLR, HSS, AuC et EIR.

- **HLR** (home location register) : élément des réseaux cellulaires de téléphonie mobile. Il s'agit de la base de données centrale d'un opérateur de réseau mobile, comportant les informations relatives à tout abonné autorisé à utiliser ce réseau et notamment sa localisation dans le réseau et son profil d'abonné.

- **HSS** (home subscriber server) : sous-ensemble du HLR intégrant les nouveaux protocoles de cœur propres aux réseaux 4G et IMS (IP multimedia subsystem). Ils permettent notamment l'utilisation de la technologie de voix sur IP.

- **composants AuC et EIR** : composant notamment utilisé pour interdire l'utilisation de terminaux déclarés volés sur notre réseau. Ils servent respectivement à l'authentification des utilisateurs et des terminaux.

**Le conseil d'administration tenu ce 25 août a confirmé l'avis de la CAO du 30 juin 2020 et attribué ce marché, à l'unanimité, à la société INTELIA pour un montant de 284.584.713 F CFP HT et une durée de 3 ans.**

Pour rappel le marché correspond à la fourniture et la mise en production d'une solution de base de données commune qui permettra le remplacement des plateformes et la fonction d'authentification du réseau mobile :

-Total fournitures (solution HSS, HLR, EIR et AuC et plateforme de supervision) : 95.802.555 F CFP

-Total des prestations (installation, migration, support technique) : 188.782.158 F CFP

-Total général : 284.584.713 F CFP HT

*La société INTELIA est le seul revendeur agréé en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie Française et à Wallis et Futuna de l'équipementier international ERICSSON et emploie localement 37 personnes. Fournisseur de l'OPT-NC, INTELIA et son sous-traitant ERICSSON ont été attributaires, entre 2010 et 2020, de plus de 20 marchés relatifs au réseau mobile de l'office pour un montant supérieur à 15 milliards FCFP.*

## Stratégie des télécommunications fixes

Note d'information n°63/2020

**Enjeu majeur et structurant pour la Nouvelle-Calédonie, le déploiement de la fibre optique, débuté en 2015, se poursuit. Ce programme vise à migrer l'ensemble des clients du cuivre vers la fibre optique sans surcoût pour ces derniers.**

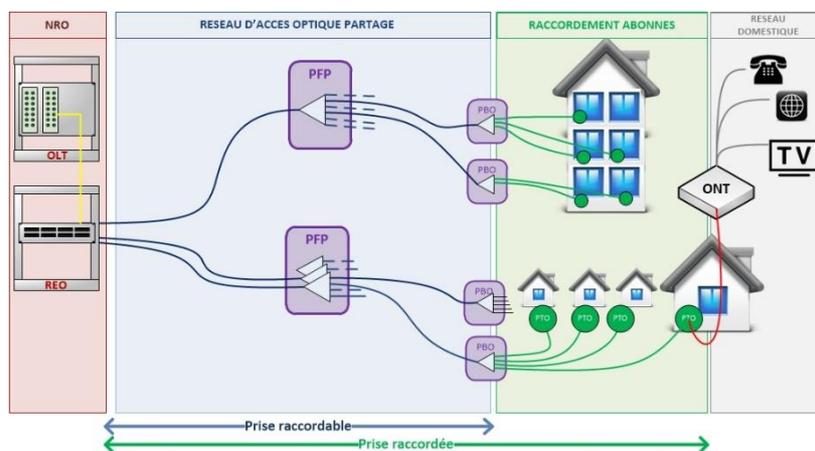
Après une phase pilote en 2015, le déploiement d'un réseau FTTH (fiber to the home) a débuté en 2016. Le raccordement de tous les calédoniens à la fibre optique continue de progresser et s'échelonne sur une dizaine d'année avec pour objectif de raccorder 80.000 accès très haut débit d'ici 2026 et d'assurer la migration totale du réseau cuivre vers le réseau fibre.

Ainsi, la Nouvelle-Calédonie s'inscrit comme un des acteurs référents du numérique dans le Pacifique sud avec un réseau permettant à tous les habitants et entreprises du territoire de bénéficier de la même qualité de service et d'un débit Internet en adéquation avec leurs usages sans cesse croissants.

### LE PROGRAMME THD FIXE, UNE VOLONTE DE CONCERTATION

Pour mener à bien le programme THD Fixe, initialement programmé sur 8 ans pour un budget de 9,5 milliards FCFP, l'OPT-NC a initié 3 projets d'envergures, menés de concert avec des chantiers organisationnels et économiques (formation, évolution des conditions de travail, des systèmes d'information et des services) :

- **le déploiement des équipements actifs (NRO)** dans les centraux techniques (durée initiale estimée de 3 ans pour un budget de 1,3 milliard F CPF) ;
- **le déploiement du réseau d'accès optique partagé (RAOP)** (durée initiale estimée de 5 ans pour un budget de 5 milliards F CPF) ;
- **le raccordement de tous les clients** jusqu'à l'intérieur de leur domicile (durée initiale estimée de 8 ans pour un budget de 3,1 milliards F CPF).



Le schéma donne une vue synthétique d'un réseau FTTH.

L'ensemble des démarches se fait en collaboration avec les collectivités, les acteurs de l'aménagement, et les acteurs du numérique.

Plusieurs marchés de déploiement et de raccordement sont en cours pour ouvrir les nouvelles plaques et raccorder de nouveaux clients.

### **POINT D'ETAPE A AOUT 2020**

**En août 2020, on compte 47.300 prises raccordables et 18.598 prises raccordées.** Sur l'année, et malgré le COVID-19 le nombre mensuel de clients migrés en fibre optique a progressé pour atteindre 425 raccordements par mois (contre 413 en 2019). Tous les moyens sont mis en œuvre pour atteindre notre objectif de 6.000 nouveaux accès fibre créés dans l'année (il y en avait eu 5.000 en 2019).

**Le cap des 20.000 clients raccordés à la fibre sera franchi en octobre 2020, soit plus d'1/4 des clients à la téléphonie fixe (69.000) et 1/3 des internautes fixes (59.000). Celui des 22.000 devrait être approché fin 2020.**

**Depuis le 1er mars 2020, les clients disposent de 2 offres OPTimo sur support fibre :** l'offre standard grand public à 100 Mb/s (100 Mb/s descendant et 30 Mb/s montant) et l'offre professionnelle à 1Gb/s (1Gb/s descendant et 300 Mb/s montant).

### **DEPLOIEMENT DES EQUIPEMENTS ACTIFS / CENTRAUX TECHNIQUES (NRO)**

Avec 45 sites actifs, la presque totalité des communes du territoire a été ainsi équipée, pour un total de 70 000 accès disponibles.

**Les marchés à venir permettront d'équiper les quelques communes non encore pourvues. C'est notamment l'objet de la délibération n°53/2020 approuvée par le conseil d'administration du 25/08/2020.**

#### **APPROBATION DE LA DELIBERATION N° 53/2020**

**Le conseil d'administration a confirmé l'attribution du marché relatif à l'évolution du réseau actif multiservice à la société NOKIA SOLUTIONS AND NETWORKS pour montant minimum de 100.000.000 F.CPF HT et maximum de 320.000.000 F.CFP HT, sur une durée de 3 ans.**

**Objectif :** poursuivre la stratégie de déploiement des équipements actifs mais aussi de répondre à l'évolution constante des besoins, permettre l'implémentation de nouvelles offres et de nouveaux services et assurer l'exploitation et la maintenance du réseau déjà déployé.

**Objet du marché :**

- poursuivre le déploiement et densifier le réseau THD Fixe (installation de 22 000 ONT, densification des sites existants par l'installation de 30 OLT, etc.)
- mettre à niveau le réseau d'un point de vue matériel et logiciel.

### On entend par équipement actifs :

- les OLT (optical line termination) qui sont installés dans les centraux techniques de l'OPT-NC et
- les ONT (optical network termination) qui sont déployés au domicile des abonnés.

Aux extrémités du réseau fibre optique partagés, ils permettent la transmission du signal optique.

### Contexte historique :

Pour rappel, au lancement du programme, le déploiement des équipements actifs a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert (119-14) en janvier 2014, remporté par la société ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL (devenue NOKIA SOLUTIONS AND NETWORKS). Ce marché a permis la création du réseau actif avec la mise en service de 54 OLT sur 18 communes et l'achat de 25 000 équipements de terminaison appelé ONT pour un montant de 700.000.000 F.CFP.

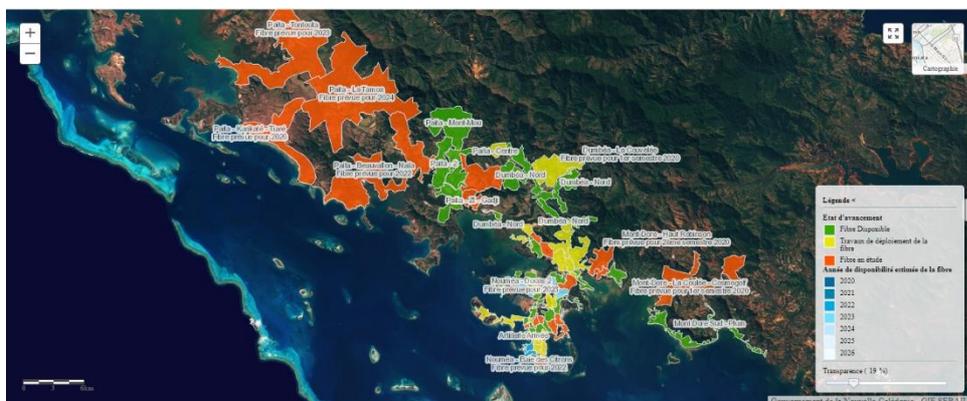
Au vu des investissements déjà réalisés sur cette solution retenue après mise en concurrence, de la compétence acquise par le personnel d'exploitation et de la nécessaire compatibilité avec le matériel déjà déployé, il a été validé de conclure ce marché de gré à gré avec la société NOKIA SOLUTIONS AND NETWORKS, fournisseur des équipements actuels, seule entreprise à pouvoir fournir les équipements et logiciels, et à réaliser les prestations de service nécessaires à cette opération d'évolution du réseau.

## DEPLOIEMENT DU RESEAU D'ACCES OPTIQUE PARTAGE (CLIENTS RACCORDABLES)

Le réseau téléphonique calédonien a été découpé en 160 plaques dont 42 sont déjà fibrées et 21 sont en cours de travaux. Ces 63 plaques représentent à elles seules 60 % des lignes cuivre à migrer en fibre. Par ailleurs, l'OPT-NC a retenu de fibrer tous les nouveaux immeubles et lotissements, même s'ils ne sont pas dans une plaque raccordable.

Toutes les provinces sont désormais concernées par la fibre avec 10 communes ayant leurs premiers clients fibrés (Nouméa, Dumbéa, Mont Dore, Paita, La Foa, Bourail, Koné, Koumac, Poindimié et Lifou).

Le plan de déploiement, phasé par année, est disponible sur le site de l'OPT-NC



<https://www.opt.nc/particuliers/telephonie-fixe/quand-la-fibre-chez-moi>

## RACCORDEMENT DES CLIENTS

**Le cap des 18.000 prises raccordées a été atteint en juin 2020, soit 26 % du parc total des abonnés téléphoniques.**

Le taux de raccordement moyen des zones déjà fibrées est de 60 %.

Concernant les 40 % des clients non raccordés, les échecs sont dus aux difficultés de prises de RDV (20%) et aux travaux de remise à niveau du domaine privé à la charge du propriétaire (20%).

Afin d'augmenter le rythme de raccordement, il est nécessaire de lever ces freins.

Quelques mesures incitatives permettent aujourd'hui d'accompagner la migration : la migration vers la fibre est privilégiée dès lors qu'il y a création, dérangement ou transfert de ligne.

D'un point de vue commercial, les offres ont également évolué avec le lancement de l'offre ILLIMITEL (téléphonie illimitée vers fixes et mobiles calédoniens, uniquement disponible sur un accès fibre).

## PERSPECTIVES 2020-2025

**L'objectif de l'OPT-NC est la finalisation du déploiement de la fibre conduisant à « éteindre » le réseau et les équipements cuivre.** Il s'agit de limiter la durée pendant laquelle il est nécessaire de maintenir les deux technologies en parallèle, avec les coûts résultants. Le délai initial fixé était de deux ans. De nouvelles mesures d'accompagnement à la migration sont actuellement à l'étude.

**Depuis mars 2020, l'attractivité de la fibre est renforcée par la généralisation des accès OPTIMO THD à 100Mb/s et 1Gb/s,** répondant aux nouveaux usages (télévision 4K, game streaming, cloud...), notamment au regard des performances de l'ADSL limitées à un maximum de 16Mb/s.

**Concernant les zones peu denses ou géographiquement complexes** qui entraînent des coûts de déploiement et des délais importants, **de nouvelles perspectives sont à l'étude** ; comme la technologie RTTH (radio to the home), consistant à déployer un modem 4G+ ou 5G chez le client, qui sera expérimentée en collaboration avec les FAI, pour permettre un déploiement dans ces zones.

**En terme budgétaire, sur la période 2020-2025, l'autorisation de programme restante est de 6 milliards F CFP.**

## EVOLUTION DE L'INTERNET FIXE

Délibérations n°59/2020 & n°60/2020

### **EVOLUTION DE L'OFFRE DE CAPACITE « TRAFIC RESEAU FEDERATEUR » (TRF) AU 1ER NOVEMBRE 2020**

Dans le cadre de l'actualisation permanente de son catalogue, l'OPT-NC fait évoluer ses offres dans le domaine de l'Internet fixe en Nouvelle-Calédonie.

Les mesures d'amélioration engagées portent sur 2 axes principaux : d'un point de vue technique avec la mise en place de l'extension de serveurs de réplication (caches) en local, offrant une qualité de service (QoS) accrue et d'un point de vue commercial au travers de révisions régulières des tarifs des trois offres de trafic Internet (collecte haut débit, trafic local et proximisé, trafic international).

#### **RAPPEL DU CONTEXTE**

##### **EVOLUTION DU SERVICE OPTIMO**

L'abonnement OPTimo correspond au raccordement du client à la boucle locale, c'est-à-dire de son domicile jusqu'aux équipements actifs du central le plus proche. Ce raccordement se fait soit sur un réseau cuivre avec la technologie ADSL, soit sur un réseau fibre optique avec la technologie GPON.

- **En 2016 une baisse de 30 %** a été appliqué sur l'abonnement OPTimo (ADSL et fibre) faisant ainsi évoluer son tarif de 2 280 F HT à 1 600 F HT.
- **En mars 2020**, afin d'accompagner le développement des usages et le déploiement de la fibre optique, **les débits des offres d'accès OPTimo ont évolué avec la création de 2 nouvelles offres :**
  - ✓ **OPTimo** avec un débit descendant jusqu'à 100 Mbits/s et montant 20 Mbits/s (disponible en fibre) ;
  - ✓ **OPTimo THD** avec un débit descendant jusqu'à 1Gbits/s et montant 300 Mbits/s (disponible en fibre optique).

Cette gamme propose ainsi une offre OPTimo avec 3 fois + de débit pour le même prix jusqu'à 100Mb/s pour 1 680 FTTC et une offre OPTimo THD avec 9 fois + de débit, jusqu'à 1Gb/s, pour seulement 256 FTTC de plus.

##### **EVOLUTION DU RESEAU FEDERATEUR**

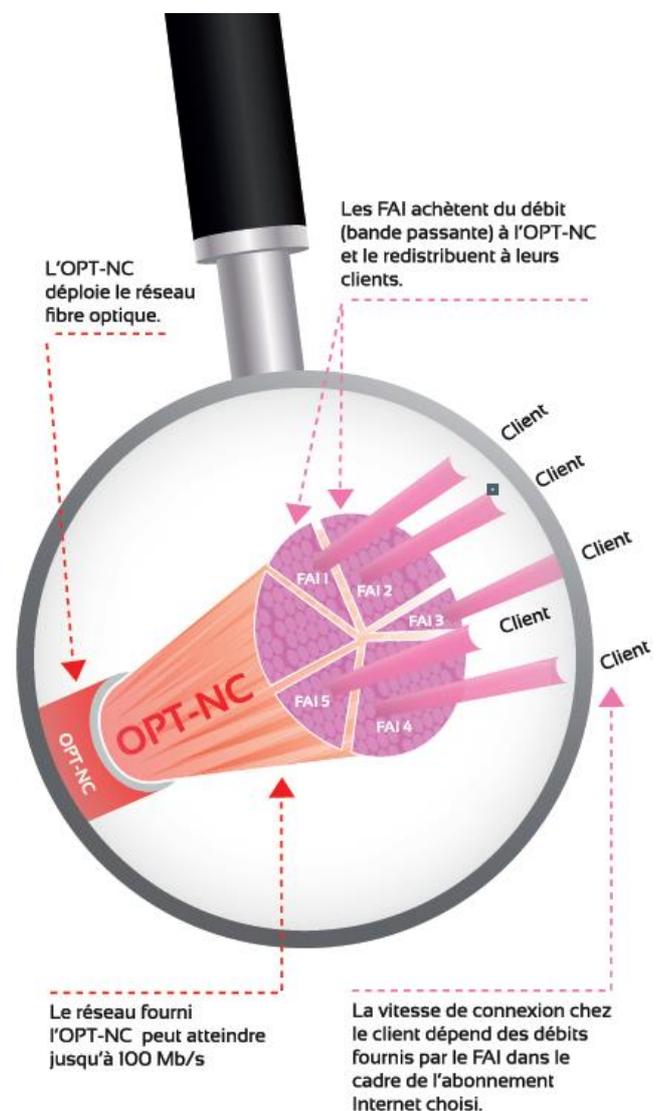
Socle de l'Internet en Nouvelle-Calédonie, le réseau fédérateur, repose sur une plate-forme de services mutualisés assurant des fonctions de routage des flux internet (IP) entre l'Internet mondial au travers du câble sous-marin Gondwana et les moyens de secours aujourd'hui satellitaires, les clients du réseau fédérateur qui sont principalement des fournisseurs d'accès Internet (FAI) et les internautes.

**Après deux évolutions majeures en mars 2016 et en juillet 2019, le modèle du réseau fédérateur a de nouveau évolué le 1er mars 2020.**

En effet, la fusion des capacités de trafic « international » et « local et proximisé » en une seule offre (TRF), a permis, d'une part la valorisation des caches, facilitant l'accès aux contenus internationaux pour accompagner la croissance des usages Internet, **mais également une baisse de plus de 40% sur le « trafic réseau fédérateur » avec un prix moyen d'environ 1.420 F HT par Mbits (contre 2.730 F HT avant le 1er mars 2020)**, soutenant ainsi la montée en débit des accès OPTimo commercialisés à la même date (jusqu'à 1Gb/s).

**Depuis l'évolution des offres au 1er mars 2020, les constats sont les suivants :**

- le niveau des accès disponibles pour les calédoniens raccordés au THD fixe est en phase avec le standard international des offres sur la technologie GPON (accès compris entre 100Mb/s et 1Gb/s),
- le taux de croissance des accès 1Gb/s est de 25 %,
- le nombre d'internautes THD fixe représente 26 % de l'ensemble des accès OPTimo (juin 2020), il devrait passer les 33 % avant fin 2020 avec un parc de plus de 20.000 accès fibre,
- la bande passante de la collecte a augmenté de 31% et celle des capacités de trafics international et local (TRF) a augmenté de 5% (de février à juin 2020).



**Fournisseurs d'accès à Internet et OPT-NC, qui fait quoi ?**

**L'OPT-NC finance, fournit et entretient les infrastructures techniques** (câble sous-marin et réseau de lignes sur le territoire) qui permettent de connecter physiquement les clients au téléphone fixe et à Internet grâce au cuivre ou à la fibre optique.

**Les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) louent de la bande passante à l'OPT-NC et proposent différentes offres de services aux clients particuliers ou professionnels** (connexion Internet, appels à l'international, télévision, etc.).

**EVOLUTION DE L'OFFRE « TRAFIC RESEAU FEDERATEUR »**

Au vu de l'évolution du marché et en conformité avec la décision du tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie (TANC) qui a confirmé la légalité des offres de l'OPT-NC, le conseil d'administration a approuvé la poursuite de l'évolution du modèle de l'Internet fixe comme annoncé en décembre 2019, au travers d'une nouvelle baisse tarifaire de l'offre « trafic réseau fédérateur » (TRF) :

Trafic réseau fédérateur	Redevance mensuelle		
	Tarif de l'accès (en F CFP)	Tarif du trafic (en F CFP)	Modalités de facturation
<b>10 Mb/s</b>	<b>55 000 F HT</b> soit 58 300 F TTC	<b>11 500 F HT</b> , soit 12 190 F TTC	Palier unique, un seul pas de facturation à 10 Mb/s
<b>50 Mb/s</b>	<b>95 000 F HT</b> soit 100 700 F TTC	<b>57 500 F HT</b> , soit 60 950 F TTC	Palier unique, un seul pas de facturation à 50 Mb/s
<b>100 Mb/s</b>	<b>110 000 F HT</b> soit 116 600 F TTC	<b>115 000 F HT</b> , soit 121 900 F TTC	Palier unique, un seul pas de facturation à 100 Mb/s
<b>1 Gb/s</b>	<b>170 000 F HT</b> soit 180 200 F TTC	<b>115 000 F HT</b> , soit 121 900 F TTC	Par pas de 100 Mb/s, de 200 Mb/s à 1Gb/s
<b>Au-delà de 1 Gb/s</b>	<b>Pas de forfait</b>	<b>115 000 F HT</b> , soit 121 900 F TTC	Par pas de 100 Mb/s, à partir de 1,1 Gb/s

Cette nouvelle grille constitue une baisse de 20% par rapport aux tarifs précédents.

Pour rappel, dans le cadre de la plainte déposée par la SCCI devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie (TANC) concernant la réforme tarifaire de mars 2020, le jugement rendu par le TANC le 06/08/2020 confirme l'existence d'un monopole légal sur les télécommunications. Il précise également que la réforme tarifaire approuvée par le gouvernement intervient sur un marché non ouvert à la concurrence et qu'elle n'a donc pas porté atteinte à la liberté d'entreprendre ni aux principes de liberté du commerce et de l'industrie et de libre concurrence.

Pour répondre aux besoins de certaines entreprises et collectivités, cette offre TRF est désormais accessible à tous.

**Ces mesures seront mises en application à compter du 1er novembre 2020, après approbation du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.**

**PROPOSITION D'UNE OFFRE D'INTERCONNEXION POUR UN OPERATEUR TIERS**

Dans le cadre de la plainte déposée par la SCCI devant l'Autorité de la Concurrence de la Nouvelle-Calédonie (ACNC) concernant la réforme tarifaire de mars 2020, cette juridiction a enjoint l'OPT-NC, par une décision en date du 02/07/2020, de proposer à la SCCI « *une offre technique et commerciale d'accès au réseau fédérateur local pour la fourniture de services de capacités de connectivité internationale à haut débit par câble sous-marin, à des conditions objectives et non discriminatoires et orientée vers les coûts, pour lui permettre l'exercice d'une concurrence effective sur ce marché* » dans un délai de 8 semaines.

L'OPT-NC a fait immédiatement appel de cette décision devant la cour d'appel de Paris dont l'audience se tiendra le 24 septembre 2020.

Cet appel n'est toutefois pas suspensif et l'OPT-NC transmettra à la SCCI la proposition de la nouvelle offre « *raccordement opérateur* », adoptée par le conseil d'administration du 25/08/2020, dans les délais impartis.

**Contact presse**

Camille DUMARTY,  
Chargée de communication externe  
82.77.67 / 26.82.38  
[camille.dumarty@opt.nc](mailto:camille.dumarty@opt.nc)